

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 16 au dimanche 22 mai 2022



POLICE
RIVIERA

295 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

117 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

4 jours de service
Centres d'hébergement



SDIS
RIVIERA

20 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Blonay-Saint-Légier



19.05.2022 – 1645 : activité accessoire au volant

Lors d'un contrôle, les policiers interceptent un automobiliste qui manipule son téléphone portable tout en conduisant sur la route de Saint-Légier, à l'intersection avec l'impasse de Hauteville. L'intéressé est dénoncé pour infraction à la Loi sur la circulation routière.



Chardonne



21.05.2022 – 1455 : pollution sonore (moteurs véhicules)

En cours de patrouille motorisée sur la route de Châtel-Saint-Denis, les policiers interceptent un jeune scootériste et son passager, tous deux mineurs. Le pilote n'est pas au bénéfice d'un permis de conduire de la catégorie A1 et le passager, détenteur du véhicule, n'est pas en possession du permis de conduire définitif. Leurs parents sont avisés des faits et un rapport est établi par Police Riviera.



Corsier-sur-Vevey



Les Monts-de-Corsier, 22.05.2022 – 1510 : accident de la circulation avec blessés

Deux cyclistes qui circulent au sein d'un peloton de six personnes se heurtent à la hauteur du chemin de Beauregard et chutent. Tous deux blessés, ils sont acheminés en ambulance à l'hôpital de Rennaz.



Montreux



19.05.2022 – 0735 : accident de la circulation avec fuite et dégâts matériels

Une automobiliste s'assoupit au volant et perd la maîtrise de sa voiture qui percute un autre véhicule stationné au droit de l'avenue de Belmont. Elle quitte les lieux en abandonnant sa voiture dans le secteur. Les policiers retrouvent le véhicule impliqué et la conductrice reconnaît être l'auteure de l'accident. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.



21.05.2022 – 0740 : pollution d'hydrocarbure – Lac

Une dizaine de pompiers du SDIS Riviera est mobilisée en raison du naufrage d'un bateau de plaisance dans le lac Léman, à environ 30 mètres du bord. Ils traitent la pollution due à une fuite d'hydrocarbures et empêchent sa dispersion avec un barrage flottant. La brigade du lac de la Police cantonale et une patrouille de Police Riviera participent aux opérations.



Pollution sonore (moteurs véhicules)

Le samedi 21 mai à 03h50, un automobiliste effectue des coups de gaz dans un virage sur la rue de la Paix, faisant dérapier l'arrière de son véhicule et perdant ainsi la maîtrise de celui-ci. Il est intercepté par une patrouille pédestre et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le samedi 21 mai à 14h35, un automobiliste à la conduite sportive et bruyante est intercepté sur la rue du Lac après avoir effectué plusieurs accélérations inutiles. Il est dénoncé pour infraction à la Loi sur la circulation routière.



Vevey



17.05.2022 – 1215 : mise en mouvement fortuite

Un automobiliste n'a pas pris toutes les dispositions nécessaires en stationnant sa voiture sur l'avenue de Pra. Son véhicule s'est alors mis fortuitement en mouvement, puis a parcouru une distance de cinquante mètres sur une faible pente, sans conducteur. Un témoin de la scène réussit à ralentir le véhicule, puis à le stopper. Un dépanneur achemine le véhicule au poste de police pour la suite de la procédure. Constat et dénonciation par Police Riviera.



18.05.2022 – 1620 : accident de la circulation avec blessés

Un trolleybus des VMCV circulant sur l'avenue du Général-Guisan en direction de La Tour-de-Peilz effectue un freinage d'urgence et entre en collision avec un véhicule qui ne respecte pas un cédez-le-passage. Deux passagers du bus chutent lors du freinage et se blessent. Ils sont acheminés en ambulance à l'hôpital de Rennaz et un rapport d'accident est établi par Police Riviera.



19.05.2022 – 1115 : conduite d'une e-trottinette non-homologuée

Un homme est intercepté à la Place des Deux-Gares à Vevey, alors qu'il circule sur une trottinette électrique non-homologuée pouvant atteindre une vitesse de plus de 50 km/h et sous mesure administrative de toutes les catégories de son permis de conduire. Il est dénoncé pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



19.05.2022 – 2245 : accident de la circulation avec fuite et dégâts matériels

Alors qu'il circule sur la route de Rio Gredon en direction de Vevey, un automobiliste perd la maîtrise de son véhicule dans une courbe à droite. Il traverse le terre-plein central séparant les voies de circulation et percute un arbre qui tombe sur la chaussée. Il fait ensuite demi-tour au débouché du chemin du Clos de Pra, où il percute un molok et prend la fuite en direction de l'autoroute. Une tierce personne signale les faits. Les pompiers interviennent pour sécuriser la chaussée. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera et les recherches sont en cours pour trouver l'auteur des dommages.



Pollution sonore (moteurs véhicules)

Le samedi 21 mai à 18h10, en cours de patrouille pédestre, les policiers interceptent un automobiliste qui circule sur la rue de Lausanne et accélère à bas régime à de nombreuses reprises, occasionnant des nuisances sonores. Le conducteur est dénoncé aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Autres



Engagement en situation d'urgence en soutien à l'Etablissement Vaudois pour l'Accueil des Migrants (EVAM) pour les travaux de mise en place de futurs centres d'hébergement.



Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
16.05.22	Corseaux Rte de Châtel-St-Denis	50 km/h	71 km/h	967	52	5.377 %
18.05.22	Jongny Rte Châtel-St-Denis	50 km/h	78 km/h	442	17	3.846 %
19.05.22	Vevey Bd d'Arcangier	50 km/h	68 km/h	*	14	*
20.05.22	Veytaux Av. de Chillon	50 km/h	77 km/h	1160	77	6.637 %

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	29'114	1	35	0,124%
		30'079	9	31	0,133%
		27'907	6	20	0,093%
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	29'966	18	18	0,120%
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	5'108	5	0	0,098%
		14'419	14	0	0,097%